

## Note de rapport de politique

### République Démocratique du Congo

Cette note est le résumé d'un rapport préparé par Lighting Africa en vue d'identifier les principales barrières politiques à l'adoption de produits et services d'éclairage moderne en République démocratique du Congo (RDC), et propose des recommandations afin de les atténuer. (Rapport de politique Lighting Africa : République démocratique du Congo, mars 2011, préparé par Marge et Econoler, avec mises en oeuvre subséquentes par l'équipe Lighting Africa) Le rapport a été préparé à partir de consultations avec un large éventail de parties prenantes issues de toute la chaîne logistique, afin de parvenir à une évaluation indépendante et objective de l'environnement politique prévalent quant aux services d'éclairage et d'électrification à faible coût dans le pays. La RDC est l'un des huit pays étudiés.

#### Présentation du secteur de l'énergie

La République démocratique du Congo dispose de l'un des taux d'électrification les plus faibles de toute l'Afrique. Onze pour cent de la population a accès à l'électricité (25 pour cent dans les zones urbaines et quatre pour cent dans les zones rurales).

L'approvisionnement énergétique de la RDC est fortement dépendant de la biomasse traditionnelle (bois de feu, charbon et biomasse résiduelle), qui constituait 95 pour cent du total de la consommation énergétique en 2009. L'électricité ne comptait que pour deux pour cent de l'alimentation en énergie de la RDC, les produits pétroliers, notamment l'essence, le diesel, le gaz et le kérosène comptaient pour trois pour cent. Les grandes zones urbaines sont responsables de l'essentiel de la consommation de charbon, le bois de feu et la biomasse résiduelle étant essentiellement utilisés dans les zones rurales et suburbaines.

La RDC dispose de la plus grande capacité hydroélectrique d'Afrique, et a le potentiel de générer 100 gigawatts (GW) d'énergie. Cependant, à ce jour, seulement deux pour cent de ce potentiel a été réalisé. En 2009, la RDC disposait d'une capacité de production totale de 2 589 MW, dont 95 % étaient hydroélectriques.

Le secteur de l'électricité est dominé par la *Société Nationale d'Électricité* (SNEL), une société publique chargée de 95 pour cent du total de la production d'électricité. Les principales entités gouvernementales du marché de l'énergie sont listées au Tableau I.

L'un des plus grands développements observés dans le secteur de l'énergie est le projet politique du Code de l'électricité, voté en 2009. Ce projet a introduit d'importants changements au secteur de l'énergie de la RDC, avec la création de l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité (ARE), le Fonds national d'électrification (FONEL) et l'Agence d'électrification nationale (AGENA).

#### Présentation générale de la République démocratique du Congo (RDC)

- Population : 73,6 millions d'habitants
- PIB par habitant : 200 USD
- Taux de croissance du PIB : 6,5 pour cent
- Taux d'accès à l'électricité : 11 pour cent
- Consommation d'électricité par habitant : 101 kWh
- Si le PIB a augmenté au cours des quelques dernières années, le revenu par habitant est au nombre des plus faibles du monde.
- Secteurs clés : Industrie minière
- Le pays est doté de ressources naturelles
- Membre du Marché Commun d'Afrique orientale et australe (COMESA)



## Note de rapport de politique Lighting Africa - République démocratique du Congo

**Tableau 1. Les principaux organismes gouvernementaux en République Démocratique du Congo**

- **Ministère de l'Énergie.** Chargé de développer la politique énergétique et d'exercer un contrôle technique sur la SNEL.
- **Société Nationale d'Électricité (SNEL).** Société publique chargée de la production, du transport et de la distribution de l'électricité en RDC.
- **Autorité de régulation du secteur de l'électricité (ARE).** Assure le suivi de la protection des intérêts des consommateurs et facilite la participation du secteur privé dans le développement du secteur de l'énergie.
- **Commission nationale de l'énergie (CNE).** Entité gouvernementale supervisée par le ministère de l'Énergie. La CNE est chargée de fournir des conseils, d'effectuer un travail de recherche et de coordonner les activités du secteur de l'énergie en RDC.
- **Cellule d'appui technique à l'énergie (CATE).** Intégrée au ministère de l'Énergie, fournit un support institutionnel au ministère et aux projets publics, et assure le renforcement des capacités des entreprises et administrations publiques dans le secteur de l'énergie.
- **CER.** Partie de la SNEL, chargée d'identifier et de développer des projets d'électrification en zone rurale.
- **Service national des énergies nouvelles (SENEN).** Chargé des projets d'électrification rurale sous le ministère de Développement rural en coordination avec le ministère de l'Énergie.
- **Ministère de la Santé publique.** Installation de systèmes énergétiques dans le cadre du programme de santé rurale (SANRU).

### Lighting Africa

Le programme Lighting Africa RDC soutient le gouvernement dans ses efforts pour fournir un éclairage moderne fiable et accessible aux habitants de la RDC. Il vient compléter les efforts en cours d'extension du réseau et d'électrification des zones rurales hors réseau en créant un environnement favorable à l'introduction de solutions d'éclairage hors réseau innovantes et en supprimant les sources d'éclairage traditionnelles. Les récents progrès réalisés dans la technologie de l'éclairage, y compris les lampes fluorescentes compactes (LFC) et les diodes électroluminescentes (DEL), promettent de meilleures solutions d'éclairage - des solutions propres, portatives, durables, moins coûteuses et de meilleure qualité - que les options d'éclairage classiques. Le programme Lighting Africa est actif dans d'autres pays d'Afrique, contribuant à mobiliser le secteur privé pour fournir un éclairage accessible, renouvelable et propre aux consommateurs des zones rurales, urbaines et périurbaines qui n'ont pas d'accès à l'électricité, et se concentrant essentiellement sur les foyers à faibles revenus et aux micro entreprises.

### Les options d'éclairage en RDC

En RDC, les options d'éclairage peuvent être regroupées en deux catégories : (i) l'éclairage commercial, notamment l'électricité, les lampes à kérosène et au gaz, et les bougies ; et (ii) l'éclairage traditionnel, comme le bois de feu et les lampes à huile végétale. Il existe des différences majeures dans les options d'éclairage utilisées dans les zones rurales et urbaines. Dans les zones urbaines, 92 pour cent de la population utilisent des sources d'énergie commerciales, contre 8 pour cent seulement qui utilisent des sources d'énergie traditionnelles. Dans les zones rurales, 46 pour cent de la population utilisent des sources d'énergie commerciales, contre 54 pour cent qui utilise des sources d'énergie traditionnelles. Le Tableau 2 présente les sources d'énergie utilisées pour s'éclairer en RDC.

## Note de rapport de politique Lighting Africa - République démocratique du Congo

**Tableau 2. Les sources d'éclairage en République démocratique du Congo (2009)**

Sources	Zones urbaines (pourcentage de la population urbaine)	Zones rurales (pourcentage de la population rurale)
Électricité	34	1.7
Kérosène	52	42
Bougies	6	2
Solaire	0	0
Biogaz/gaz	0.1	0
Bois de feu	2	21
Autre	6	33

Les trois principales sources d'éclairage en RDC sont le bois de feu, les lampes à huile végétale et les lampes à kérosène. Les lampes à kérosène constituent la technologie d'éclairage la plus largement utilisée, comptant pour 52 pour cent des foyers urbains et 42 pour cent des foyers ruraux. En 2009, la consommation hebdomadaire moyenne de kérosène était estimée à un litre par foyer dans les zones urbaines et à 0,75 litres par foyer dans les zones rurales. L'utilisation de bois de feu à des fins d'éclairage s'observe essentiellement dans les tranches de la population souffrant d'une pauvreté extrême, dont la majorité réside en zone rurale ; et seuls deux pour cent de la population des zones urbaines utilisent le bois de feu pour s'éclairer, contre 20 pour cent en zone rurale. Des lampes à huile végétale sont également utilisées pour s'éclairer. Si on les trouve essentiellement dans les zones rurales, elles se retrouvent également dans les zones urbaines comme Kinshasa, la capitale et plus grande ville de RDC. Le pourcentage d'« autres » sources d'éclairage dans les zones rurales est également très élevé. Il s'agit des lampes traditionnelles utilisant des résines combustibles et des lampes modernes utilisant des piles non rechargeables. Il convient également de noter que si la forte dépendance aux sources d'énergie traditionnelles dans les zones rurales peut partiellement s'expliquer par l'extrême pauvreté de la population, l'absence de produits pétroliers et d'électricité dans les zones isolées constitue également un facteur important.

### Statut de l'éclairage hors réseau

**Sociétés d'énergie solaire existantes.** Plusieurs entreprises privées ont commencé à distribuer des produits solaires, bien que le marché pour ces produits soit généralement très coûteux. Si les entreprises vendent essentiellement leurs produits dans les villes, leur base de clients potentielle la plus importante se trouve dans les zones rurales. Pour répondre à cette situation, plusieurs entreprises privées ont créé des organisations à but non lucratif (ONG) pour promouvoir les produits solaires dans les marchés ruraux afin d'éviter les mesures fiscales négatives, de profiter des exonérations fiscales accordées à ces organisations et, par conséquent, de proposer des prix réduits.

En dépit de la présence de fournisseurs de technologies photovoltaïques (PV) hors réseau modernes, leur utilisation à des fins d'éclairage dans les foyers reste marginale. Les entités qui achètent ces systèmes sont pour l'essentiel des communautés religieuses, des centres médicaux, des institutions financières et autres organisations similaires de plus grande envergure. Les grandes entreprises du secteur privé suivantes proposent actuellement des produits PV :

- VVS International RDC LTD
- AFRIPLAN Consulting Solar Energy
- INSOL
- Congo Energy SPRL
- SETREMA



## Note de rapport de politique Lighting Africa - République démocratique du Congo

- Solution for Africa
- IDH Solar Energy
- Sattel International

Les produits d'éclairage hors réseau sont importés depuis différentes régions, mais viennent pour l'essentiel de l'Union européenne (UE) et de l'Asie.

**Un marché des biens en rapide évolution.** Les produits proposés sur le marché varient et incluent des lampes et des lampes-torches non rechargeables, des lampes-torches rechargeables, des kits solaires dotés de sources d'éclairage CLF ou DEL et, occasionnellement, des lampes-torches rechargeables par action mécanique. Le Tableau 3 dresse la liste des produits couramment rencontrés sur le marché de l'éclairage en RDC. L'essentiel de ces technologies est importé de l'UE, de la Chine et d'Israël, et leurs niveaux de qualité sont étroitement associées à leur prix.

Le marché est par exemple dominé par des vendeurs de rue informels vendant des produits d'éclairage, comme des lampes rechargeables à DEL et CFL, où des produits de mauvaise qualité sont vendus à coût faible, la durée de vie du produit variant de quelques jours à six mois. Le marché des lots solaires est pour l'essentiel non existant dans le marché informel en raison de leur coût élevé.

**Sociétés récemment créées.** Aucune information.

**Tableau 3. Produits trouvés dans le marché de l'éclairage en RDC**

Types de technologies d'éclairage	Prix unitaire dans le secteur formel (USD)	Prix unitaire dans le secteur informel (USD)
Lampes solaires avec chargeur de téléphone portable	130	Non existant
Lampes solaires	80	Moins de 65
Lampes à DEL à manivelle	5-15	--
Lampes solaires	25	5-10
Kit de pile rechargeable avec lampe	40	--
Kit solaire pour chargement de téléphone portable uniquement	850	Non existant
Kit solaire avec 10 sources d'éclairage, une prise télévision, une prise radio, une prise magnétophone et une prise pour chargement de téléphone portable	2,500	Non existant
Système solaire avec six sources d'éclairage, une prise télévision, une prise radio	1,400	Non existant

### Où va le marché de l'éclairage hors réseau ?

Le développement du marché de l'éclairage hors réseau est étroitement lié à l'électrification. Le principal objet du développement de l'éclairage hors réseau est de fournir une option intérimaire aux ménages qui ne disposent pas actuellement d'un accès à l'électricité et les ménages qui ont accès à une alimentation électrique très peu fiable.

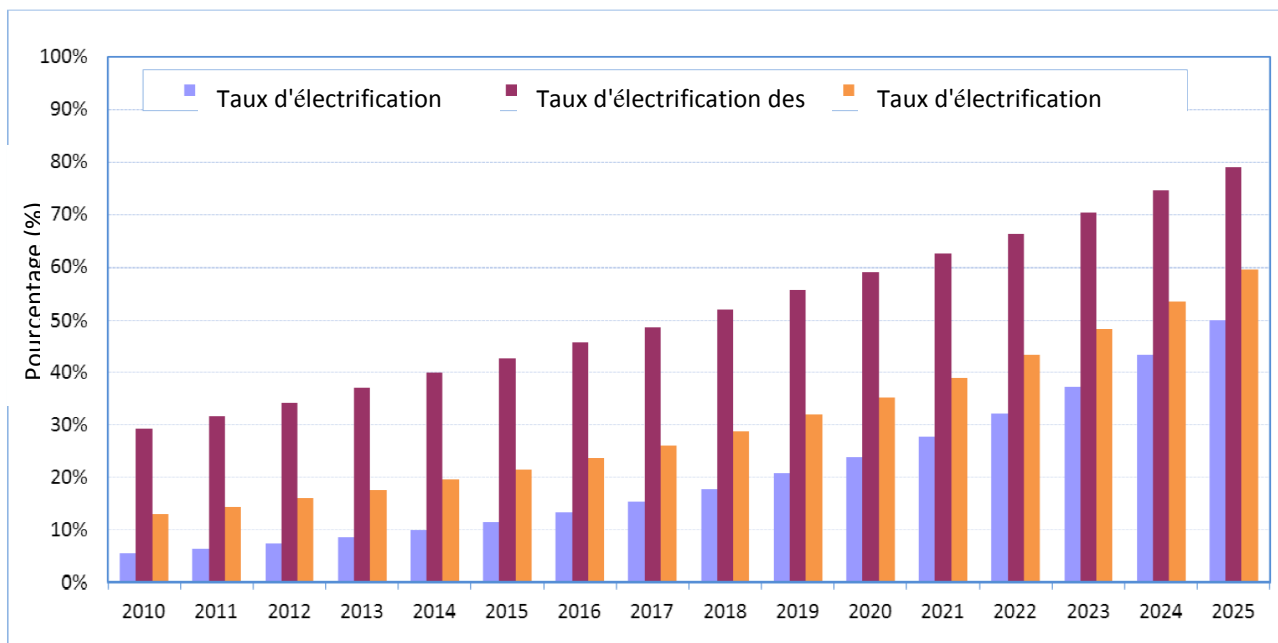
L'étude pays de la RDC a utilisé un modèle très simple pour estimer les taux d'accès à l'électricité jusqu'à 2025. La Figure 1 présente un scénario modélisé projetant l'accès à l'électricité pour les 15 prochaines années. Le gouvernement

## Note de rapport de politique Lighting Africa - République démocratique du Congo

de la RDC s'est fixé pour objectif un taux d'électrification national de 60 pour cent d'ici 2025, conformément aux objectifs fixés par les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Sur la base de la réalisation de ces objectifs, les hypothèses suivantes ont été formulées dans cette étude :

- une augmentation annuelle du taux d'électrification dans les zones rurales de 16 pour cent.
- Une augmentation annuelle de l'électrification de 8 pour cent, 7 pour cent et 6 pour cent respectivement pour les périodes 2010-2015, 2015-2010 et 2020-2025.
- Un taux annuel de croissance de la population de 2,9 pour cent.

**Figure I. Modélisation de la croissance de l'accès à l'électricité en RDC**



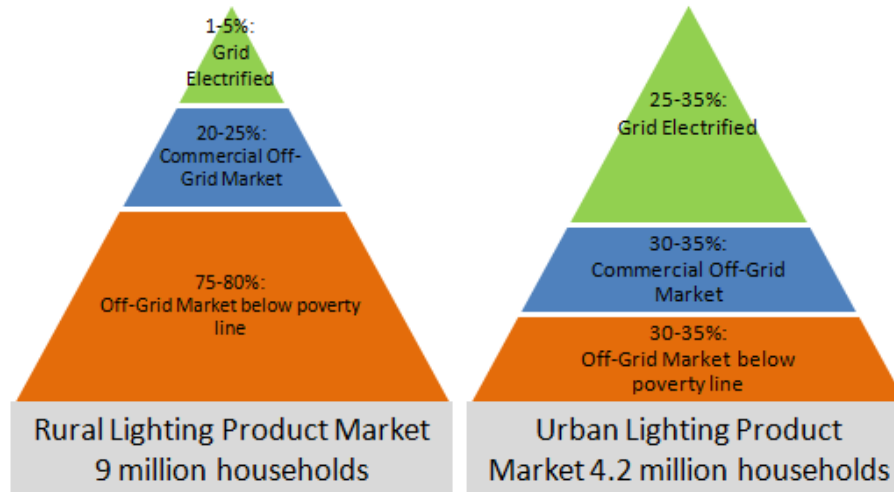
En dépit de ces objectifs ambitieux, on estime que 75 pour cent des foyers ruraux et 16 pour cent des foyers urbains ne bénéficieront toujours pas d'un accès à l'électricité au cours des 10 prochaines années. Il convient également de noter que ces chiffres sont très optimistes. Si le statu quo est maintenu, plus de 90 pour cent des foyers ruraux et 50 pour cent des foyers urbains ne bénéficieront toujours pas d'un accès à l'électricité au cours des 10 prochaines années. Il s'agit du principal marché que Lighting Africa souhaite desservir en RDC. Les technologies d'éclairage modernes bon marché sont très importantes dans les zones rurales et suburbaines, où se concentre la majorité de la pauvreté. Dans les zones urbaines, la demande de ce type de technologies peut être tout aussi importante en raison du fort taux de coupures d'électricité et de la faible fiabilité de l'accès à l'électricité.

Aux fins de cette étude, le marché potentiel a été divisé en trois groupes, ceux-ci étant encore divisés en deux catégories supplémentaires pour les zones rurales et urbaines.

La Figure 2 indique comment la population urbaine et la population rurale étaient organisées en marchés cibles potentiels, afin d'inclure ceux qui bénéficient actuellement d'un accès au réseau électrique, ceux qui ne bénéficient d'aucun accès et se trouvent au-dessus du seuil de pauvreté (marché commercial), et ceux qui ne bénéficient d'aucun accès et se trouvent au-dessous du seuil de pauvreté (marché hors réseau).

Note de rapport de politique Lighting Africa - République démocratique du Congo

Figure 2. Les marchés des produits d'éclairage ruraux et urbains



Cette analyse des différents segments du marché contribue à déterminer les groupes susceptibles de pouvoir acheter plus facilement des technologies d'éclairage moderne si celles-ci sont mises à disposition. L'étude a noté que la population raccordée au réseau n'aurait pas de problème à acheter des produits d'éclairage hors réseau moderne. Ce segment du marché pourrait favoriser le développement rapide de ce marché car ils pourraient acheter ces produits sans aucune incitation, en étant simplement motivés par l'attrait présenté par un éclairage de qualité supérieure. Dans le cadre de la création de subventions au bénéfice des populations pauvres, ce segment du marché pourrait générer des distorsions du marché qui n'atteindrait alors pas les bénéficiaires prévus. L'étude a noté que les améliorations apportées en termes de fiabilité et de disponibilité du réseau électrique pouvait considérablement affecter ce marché.

Dans de bonnes conditions, le marché du hors réseau commercial pourrait également se développer rapidement. Comme dans le marché actuellement électrifié, l'étude a recommandé la disponibilité de produits de grande qualité et de campagnes destinées à promouvoir et diffuser les technologies hors réseau modernes.

Pour la base de la pyramide, le marché de la pauvreté, des initiatives politiques importantes pourraient être requises afin de rendre les technologies d'éclairage modernes abordables pour les pauvres. Mais même dans un tel cas, en raison de la pauvreté extrême de cette population, une partie de ce segment du marché ne pourra pas avoir accès à ces nouvelles technologies.

Globalement, l'étude indique qu'il existe un marché potentiel important pour les technologies de l'éclairage hors réseau moderne dans le pays. Cependant, des mesures considérables devront être prises afin de s'assurer que ce marché se développe, et que ceux qui ont le plus besoin de ces technologies y ont accès. Dans deux à trois ans, si l'on part de l'hypothèse que chaque foyer aura acheté une unité, un marché de 1,3 millions d'unités de produits d'éclairage hors réseau moderne pourrait exister. Ceci est estimé à 26 milliards de CDF (30 millions d'USD) et pourrait permettre d'économiser 30 millions de litres de pétrole par an, estimés à 30 milliards de CDF (34 millions d'USD). Étant donné le potentiel d'économies et la taille du marché, on peut s'attendre à un retour sur investissement de 10 mois, en dépit de l'absence d'exemptions ou d'initiatives. À des fins de démonstration, si un foyer achetait une lampe solaire d'un coût de 40 USD, ses économies en kérosène permettraient un retour sur investissement en huit à onze mois.

## Note de rapport de politique Lighting Africa - République démocratique du Congo

### Politique et environnement institutionnel pour l'éclairage hors réseau moderne en RDC

#### **Mesures fiscales**

Le kérosène ne bénéficie d'aucune exemption fiscale en RDC. Il est imposé au même taux que l'essence, le gasoil et le gaz. Cependant, la contribution au Fonds national d'entretien routier (FONER) imposée sur d'autres produits ne s'applique pas au kérosène. À l'heure actuelle, aucune initiative politique ou fiscale n'est en place pour promouvoir la croissance du marché du PV et des produits d'éclairage moderne.

#### **Lois régissant le développement des entreprises privées**

Plusieurs dispositions de la loi régissent les entreprises en RDC. Les lois les plus importantes susceptibles d'avoir un effet direct sur le développement du marché des technologies d'éclairage hors réseau modernes sont celles qui se rattachent au code des investissements, à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et au code de l'électricité.

#### **Mécanismes de financement**

Aucun mécanisme de financement n'est actuellement en place pour les projets promouvant les technologies de l'éclairage hors réseau moderne. Cependant, dans le cadre de la stratégie du gouvernement pour le développement de l'énergie renouvelable pour l'électrification, le gouvernement de la RDC crée actuellement le Fonds national d'électrification, qui constituera un nouveau mécanisme financier.

Ceux qui pourront éventuellement bénéficier de ce fonds sont les opérateurs privés, les petites entreprises, les ONG, les coopératives rurales et les institutions financières. Le FONEL financera entre autres des systèmes décentralisés utilisant les énergies renouvelables.

En plus du FONEL, plusieurs institutions de microfinance (IMF) opèrent déjà dans les villes et les zones rurales. Ces institutions sont d'excellents intermédiaires pour accéder aux pauvres.

#### **L'efficacité du secteur privé**

Le secteur privé évolue dans un environnement difficile en raison des crises sociopolitiques auxquelles la RDC se trouve confrontée depuis les 30 dernières années. Cette situation décourage les investisseurs privés et l'aide publique au développement. Les investissements dans les services de base pour les populations ont souffert, tel qu'en témoigne l'état actuel des installations de production existantes.

Les sociétés immatriculées offrant des solutions énergétiques à la population n'ont pas réussi à se développer de manière adéquate. Le secteur informel, d'un autre côté, s'est développé en proposant des produits d'un coût abordable dans le pays.

Des efforts soutenus sont nécessaires pour faire le ménage dans l'environnement économique. Selon le rapport *Doing Business 2011* IFC/Banque mondiale, qui indique la facilité à faire des affaires dans 183 pays du monde entier, la RDC arrive en 175<sup>e</sup> position. Le pays arrive en très mauvaise position pour plusieurs paramètres importants : la création d'entreprise (146/183), l'obtention de prêts (138/183), la protection des investisseurs (154/183) et l'exécution des contrats (172/183). Le rapport a cependant noté que la RDC avait fait des progrès, progressant de deux places par rapport à sa position en 2010. L'amélioration du secteur économique pour attirer les investisseurs est une priorité majeure pour les autorités congolaises. En 2010, le gouvernement a démontré son engagement dans ce domaine quand, en consultation avec le secteur privé, il a accepté d'accélérer le processus d'adhésion de la RDC à l'*Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires* (OHADA). Des réformes de la politique fiscale sont par conséquent attendues.

## Note de rapport de politique Lighting Africa - République démocratique du Congo

### Qualité du produit

La qualité des technologies d'éclairage vendues par les entreprises existantes est étroitement liée à son prix (généralement, plus le prix est élevé et meilleure est la qualité, et inversement). Le marché informel, où les prix sont moins élevés, est essentiellement constitué de produits de mauvaise qualité.

### Conclusions et recommandations

#### Principales barrières

- **L'absence de reconnaissance des produits d'éclairage hors réseau**, à titre d'option complémentaire et intermédiaire à un raccordement au réseau, en particulier dans les zones rurales ne disposant pas d'un raccordement à l'électricité. Les solutions d'éclairage hors réseau moderne ne sont pas explicitement mentionnées dans la politique actuelle de développement énergétique.
- **Des cadres d'action gouvernementaux inappropriés et inefficaces.** Il existe de nombreux programmes gouvernementaux chargés d'améliorer l'accès à l'énergie. On observe par conséquent un chevauchement des initiatives et des rôles.
- **Un processus d'adoption du code de l'électricité lent.** Il s'agit d'une réforme cruciale pour réglementer les activités impliquant des solutions énergétiques. Le projet de loi est approuvé depuis 2009, mais le processus d'examen parlementaire n'a pas encore été finalisé. Une fois le projet de loi voté, il faudra encore du temps avant que l'Agence d'électrification nationale et la FONEL soient mis en place, les réglementations actuelles ne tiennent pas compte des technologies d'éclairage hors réseau.
- **La faible priorité accordée aux technologies hors réseau par les consommateurs.** À l'heure actuelle, l'éclairage n'est pas valorisé par les clients de la même manière que d'autres produits largement diffusés, comme les téléphones portables. L'électricité en réseau a toujours été la solution idéale et est perçue comme la source d'éclairage la plus prisée pour remplacer les sources traditionnelles, même pour les populations rurales confrontées à des temps de connexion incertains. Ceci a résulté sur un certain état d'esprit des foyers, qui attribuent une faible valeur aux options d'éclairage hors réseau. De plus, il n'existe pas de sensibilisation ou d'éducation à l'éclairage hors réseau.
- **Des produits de mauvaise qualité sur le marché.** Les technologies d'éclairage hors réseau dominent dans le secteur informel, qui fournit des produits d'éclairage de mauvaise qualité à bas prix à la population. Ceci est dû à l'absence de normes de qualité pour les consommateurs et autres acheteurs leur permettant de faire la distinction entre les produits de bonne qualité et les produits de mauvaise qualité, ces derniers pouvant entraîner une détérioration du marché.
- **Des mesures fiscales inadéquates.** Les mesures fiscales existantes encouragent des prix plus élevés pour les produits d'éclairage hors réseau moderne dans le marché informel.
- **Un faible pouvoir d'achat d'une importante partie du marché cible de l'éclairage hors réseau.** Il convient de noter que 80 pour cent de la population en RDC vit sous le seuil de pauvreté. Le marché principal, ceux qui souffrent d'un manque d'électricité, se trouve dans les zones rurales, où le pouvoir d'achat des foyers est très faible. Les foyers ne peuvent payer le coût d'acquisition initial en raison de leurs faibles niveaux de revenus.
- **L'absence d'acteurs d'envergure dans les marchés de l'éclairage et du PV, et la prédominance du secteur informel.** Très peu d'entreprises sont spécialisées dans les produits PV et l'éclairage hors réseau moderne ; celles-ci tendent à être de dimension réduite et opèrent essentiellement dans le secteur informel. Elles ne disposent souvent pas d'actifs suffisants pour investir dans leur stock.
- **Le manque de disponibilité des produits d'éclairage hors réseau sur le marché.** Contrairement à d'autres pays d'Afrique subsaharienne où des produits (de qualité variable) se partagent le marché, en RDC, la gamme de produits d'éclairage hors réseau disponible est limitée. Le marché actuel cible davantage les consommateurs des zones urbaines utilisant des systèmes rechargeables sur le réseau.



## Note de rapport de politique Lighting Africa - République démocratique du Congo

### Principales recommandations

- **Améliorer la participation politique** La supériorité de l'éclairage hors réseau moderne sur les sources d'éclairage traditionnelles doit être clairement reconnue dans la politique et les documents stratégiques du pays. Une étape importante de ce processus serait d'aborder explicitement les produits d'éclairage hors réseau dans les lois relatives au développement de l'énergie rurale.
- **Améliorer la sensibilisation et l'éducation** Sensibiliser et éduquer tous les acteurs du marché est essentiel pour le développement rapide d'un marché de l'éclairage hors réseau moderne. Tous les acteurs du marché devraient être ciblés. Pour les agences nationales, telles que les douanes, le ministère de l'Énergie, l'AGENA, les services de contrôle des normes et de la qualité, il est essentiel que la capacité soit renforcée. Les consommateurs devraient être informés par le biais d'une campagne nationale de sensibilisation sur les mécanismes mis en place pour faciliter l'acquisition de ces systèmes. Les bénéfices des produits d'éclairage moderne pour la santé, l'éducation et la génération de revenus devraient également être présentés.
- **Résoudre les problèmes de qualité des produits.** Il est nécessaire que la RDC adopte et utilise des normes internationalement reconnues, telles que celles promues par Lighting Africa, afin de favoriser la bonne adoption des produits et le développement durable du marché sur le long terme. Ces normes susciteront l'intérêt et la confiance dans le secteur formel et s'accompagneront d'un étiquetage des produits certifiés afin que les consommateurs aient conscience de la différence dans la qualité des produits. Les incitations financières ne devraient être accordées qu'aux produits conformes aux normes afin de réduire leur prix et de favoriser la concurrence avec des produits de moindre qualité.
- **Mettre à la disposition du marché des produits de haute qualité et d'un coût abordable pour les consommateurs.** Ceci nécessitera que le gouvernement considère les mesures suivantes : la réduction des droits et impôts sur les importations de produits d'éclairage hors réseau moderne de grande qualité ; des mécanismes flexibles pour le paiement du coût initial (par l'intermédiaire du FONEL) ; et la mise en œuvre de projets pilotes afin de stimuler le marché et de sensibiliser et d'informer les consommateurs.
- **Créer un environnement favorable à la participation du secteur privé.** Le secteur formel est quasi inexistant dans le marché des technologies hors réseau. Ce secteur devrait être encouragé et incité à développer ses activités, car les investissements requis afin de promouvoir les technologies de l'éclairage hors réseau dans le secteur informel ne sont pas disponibles à l'heure actuelle.
- **Subventionner le bas de la pyramide.** Des subventions seront requises pour atteindre les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté.

### À propos de Lighting Africa

Lighting Africa, un programme conjoint d'IFC et de la Banque Mondiale, a pour objectif d'accélérer le développement des marchés des produits d'éclairage hors réseau modernes en Afrique subsaharienne, où environ 10 à 30 pour cent des revenus des foyers sont consacrés à des produits d'éclairage à base de combustibles dangereux et de mauvaise qualité. L'objectif est de mobiliser le secteur privé et de l'appuyer afin de fournir un éclairage de qualité, d'un coût abordable, propre et sans danger à 2,5 millions de personnes en facilitant la vente de 500 000 unités d'éclairage hors réseau d'ici 2012 (objectif atteint, avec plus de 4 millions de personnes touchées), tout en créant une plateforme commerciale viable réalisant la vision de fournir à 250 millions de personnes des produits d'éclairage hors réseau modernes d'ici 2030.

### À propos du Fonds de conseil en infrastructure publique privée (PPIAF)

En collaboration avec



Africa Renewable Energy  
Access Program (AFREA)



## Note de rapport de politique Lighting Africa - République démocratique du Congo

Le PPIAF est un fonds multi bailleurs apportant une assistance technique aux gouvernements des pays en développement en soutien à l'environnement favorable aux investissements privés, et notamment les politiques, lois, réglementations institutions et la capacité gouvernementale nécessaires. Il aide également les gouvernements à développer des projets d'infrastructure spécifiques avec la participation du secteur privé. Le PPIAF est un bailleur majeur du programme Lighting Africa, soutenant les études sur la politique relative à l'éclairage hors réseau et les conférences internationales sur l'éclairage hors réseau.

### À propos du Programme d'accès aux énergies renouvelables en Afrique (AFREA)

L'AFREA a été créé en 2009 pour aider à répondre aux besoins en énergie et à élargir l'accès aux services énergétiques dans les pays d'Afrique

subsaharienne de manière environnementalement responsable. Les fonds de l'AFREA permettent de soutenir la mise en œuvre de la stratégie de l'Unité Énergie pour la région Afrique de la Banque mondiale (AFTEG) ainsi que ses clients, par le biais d'activités d'analyse et de conseil, tout en fournissant une assistance technique exécutée par le bénéficiaire et des aides aux investissements contribuant à accélérer le déploiement de systèmes d'énergie renouvelable dans la région. L'AFREA est un bailleur du programme Lighting Africa.

